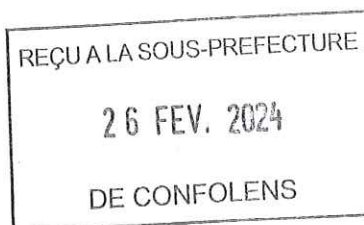


EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 16 février 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membre en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 6  
Pouvoir : 1



Date de la convocation : 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

**Etaient présents** : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

**Absents excusés** : BAUDIN Sébastien, HEALY Mickaël (pouvoir Joy LEMAN)

**Absent** : MERAL Gilles

**Secrétaire** : Brigitte VERGEZ

**2024.3 PARTICIPATION SIVM AUNAC SUR CHARENTE**

Le SIVM d'Aunac sur Charente demande le versement d'un acompte pour la participation 2024.

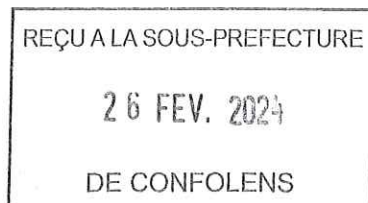
Cet acompte correspond à 30 % de la participation versée en 2023, soit une somme de 4 103 €.

La cotisation définitive sera calculée au moment du budget primitif 2024.  
L'acompte ainsi déterminé sera déduit pour paiement du solde.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité acceptent que la commune verse 30 % d'acompte de la participation versée en 2023.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 19 février 2024.



Martine MAINGUET  
Maire